



PREMIER PARDON 2025 & PREMIERE COMMUNION 2026

Enfants
nés en 2016
ou en classe
de CE2

RÉUNION d'INFORMATION & INSCRIPTIONS

MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024 - 20h00 à GILDWILLER

Salle du pèlerin

**BULLETIN D'INSCRIPTION à remettre lors de la RÉUNION du 18 septembre 2024
ou à déposer au presbytère de Balschwiller AVANT le 18 septembre 2024**

JEUNE Nom.....
Prénom.....

Date de NAISSANCE..... Lieu:.....

Date du BAPTEME:..... Lieu:.....

Joindre un certificat de baptême (sauf si le jeune a été baptisé dans la CP Notre Dame des portes du Sundgau)

N° tél portable : mail du jeune :

Etablissement scolaire..... Classe :

ADRESSE N° Rue
CP..... Commune

PARENTS

Nom de la mère	Nom de la mère
Nom du père	Nom de jeune fille
Prénom	Prénom
Tél portable.....	Tél portable
Mail des parents.....	Tél fixe

CHARTRE & AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE pour un mineur

Je soussigné(e),
agissant en qualité de représentant légal de l'enfant

- M'engage à veiller à ce qu'il / elle participe régulièrement aux rencontres et temps forts proposés par la pastorale des jeunes.
- Autorise les représentants de la CP Notre Dame des Portes du Sundgau à prendre mon fils/ma fille en photo et/ou vidéo. Cette autorisation est valable durant toute la durée de la préparation de mon enfant au 1er Pardon et à la 1ère Communion. Par ailleurs j'autorise la CP Notre Dame des Portes du Sundgau à utiliser et diffuser à titre gratuit ces photographies ou vidéos sur tout support papier, vidéo, électronique et/ou numérique y compris internet, dans le cadre de ses actions de communication, et ce, pour une durée indéterminée. Ces prises de vue ne pourront être ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus. Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le libre accès aux documents établis par la Communauté de Paroisses est garanti, de même que le droit de retrait.

Fait à Signature des représentants
le légaux du jeune :

Parent disponible pour
prendre un groupe de KT

Coût de l'inscription pour les 2 ans : 45 € (merci de joindre
un chèque de 45 € à l'ordre de la MENSE CURIALE) payé